

ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si les fonctionnaires de son ministère confèrent présentement ou vont conférer prochainement avec leurs homologues de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick au sujet du rapport de la commission de planification sur l'aménagement de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas sûr si les réunions ont lieu en ce moment, mais nous sommes en relation avec eux au sujet d'une révision possible de certaines parties au moins de l'étude sur le bassin des Mines, et s'il nous est possible de rendre ces discussions publiques, avec le consentement des autorités provinciales, je m'empresserai de le faire ici à la Chambre.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE DIFFÉREND AUX CHANTIERS MARITIMES— LES NÉGOCIATIONS

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Peut-il nous dire brièvement où en sont les pourparlers entre les ouvriers des ateliers maritimes et les négociateurs du gouvernement?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, on m'a donné à entendre qu'ils se poursuivent.

* * *

LES ARSENAUX CANADIENS LTÉE

LE PROJET DE VENTE DE L'USINE DE LONG BRANCH— LE CAS DES EMPLOYÉS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Approvisionnements et Services. Étant donné que l'usine des Arsenaux Canadiens à Toronto, ou à Long Branch dans la banlieue de Toronto, aurait été vendue, quelles dispositions comptent-on prendre à l'égard des employés de longue date qui seront mis à pied, et dans quelles conditions seront-ils licenciés et déplacés?

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, la vente continue de faire l'objet de pourparlers et j'ai déjà dit à la Chambre, en réponse à une question précédente, qu'au cours des négociations, on tiendra compte des intérêts des travailleurs.

M. Nesbitt: Le ministre informera-t-il la Chambre, dès que les négociations seront terminées, des modalités exactes prévues pour la protection des travailleurs?

L'hon. M. Richardson: Oui, je m'y engage.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LA CONSULTATION DES SYNDICATS AU SUJET DU REMANIEMENT

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre chargé de

la Commission du blé. A-t-il consulté la Fédération canadienne de l'agriculture ou le Syndicat national des cultivateurs au sujet de la nomination de M. Vogel au poste de commissaire en chef et aussi de celle de M. Esdale, du ministère de l'Industrie et du Commerce, à la Commission canadienne du blé?

L'hon. Otto E. Laing (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous avons eu des entretiens avec nombre d'organismes, dont des membres de ces deux organismes, avant de faire les nominations pertinentes.

M. Gleave: Le ministre a-t-il demandé à la Fédération canadienne de l'Agriculture ou au Syndicat national des cultivateurs de lui soumettre les noms de candidats ayant la compétence nécessaire pour faire partie de la Commission canadienne du blé?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, ces organismes l'ont fait avant qu'on le leur demande.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il ne nous reste pas beaucoup de temps et je me demande si les députés permettraient à la présidence de choisir, pour la dernière question, un député de la dernière rangée, un qui semble avoir été négligé. Le député de Joliette a la parole.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'ÉTABLISSEMENT D'UN CORPS CIVIL POUR LES ÉTUDIANTS

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Dans le but d'éclairer la Chambre, je posais une question au premier ministre suppléant, le 3 mars, afin de savoir si le gouvernement entendait mettre sur pied un service civil—une résolution à cet effet ayant été acceptée par le congrès libéral dernièrement—pour les étudiants. Le ministre me répondait alors: «c'est ce que le gouvernement va proposer à cette Chambre». Toutefois, le ministre aurait dit à des journalistes, après la période des questions orales, qu'il avait mal compris ma question et que c'était pour cette raison qu'il avait répondu de cette façon. J'aimerais demander au très honorable premier ministre si le gouvernement va établir ce service civil, étant donné qu'une résolution en ce sens a été adoptée lors du dernier congrès libéral.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je risque aussi d'avoir mal compris la question, qui me paraissait assez complexe, et je ne voudrais pas induire le député en erreur. S'il s'agit de l'emploi d'étudiants pendant l'été, d'une façon générale, je répète ce qu'on a déjà dit à la Chambre, savoir que très bientôt une série d'annonces sera faite à ce sujet. Pour en connaître le détail, la Chambre devra évidemment attendre qu'elles soient faites par le gouvernement.

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.